



Chers Parents,

Nous vous envoyons le dossier des informations administratives et pédagogiques qui sera à compléter sur école directe. (documents à signer ou à compléter et à télé verser)

Le dossier est à compléter et à saisir sur votre espace école directe à partir du :
16 août et avant le 4 septembre 2023

Quelques précisions concernant le fonctionnement de notre école :

- *L'enfant doit arriver à l'école pour 8h25 au plus tard, car le rang monte à cette heure et les portes de l'école ferment à 8h30.*
- *Si votre enfant est souffrant le matin, merci de ne pas le déposer à l'école afin de préserver ses petits camarades.*
- *Les enfants absents le matin pourront revenir l'après-midi à compter de 13 h et fermeture des portes à 13h10 (il n'y a pas de retour possible en fin de matinée pour la cantine).*
- *Pour les rdv médicaux sur le temps scolaire,*
 - *Le rdv a lieu le matin, l'enfant pourra rentrer à l'école à 13h après la cantine*
 - *Le rdv a lieu l'après-midi l'enfant sortira de l'école à 13h après la cantine.*
 - *Pour ce qui est du suivi régulier (ex : orthophonie) voir avec Mme La Directrice l'organisation qui sera possible.*

Heureuse de vous retrouver en septembre prochain, je souhaite à toutes les familles de très bonnes vacances !

Le secrétariat ouvrira le lundi 28 août à 10h00.

La rentrée est fixée au : **lundi 4 septembre 2023***

(*) aux heures indiquées sur la fiche horaire du dossier

Recevez, Chers Parents, mes sincères salutations.

Le Chef d'Etablissement,

Cécile LARINIER